

126 000 signatures, 126 000 appuis!
www.appuyonslafiq.qc.ca



L'objectif des 100 000 signatures que s'était fixée la FIQ a largement été atteint puisque plus de 126 000 personnes et plus de 600 organisations ont signé pour signifier au gouvernement leur volonté que soient accordées aux professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires des conditions de travail acceptables susceptibles de limiter la pénurie de main-d'œuvre.

Coupure au CSSS Jeanne-Mance

La FIQ et le syndicat local AIM/FIQ CSSS Jeanne-Mance ont organisé le 29 septembre dernier une manifestation devant le Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal afin de dénoncer la mauvaise gestion de la direction de l'établissement ainsi que les trente-six suppressions de postes prévues au budget 2010-2011 du CSSS.

Lire le communiqué.

Vaste appui de la collectivité québécoise aux revendications de la FIQ

Les propositions de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ visant à résoudre les problèmes criants du système public de santé reçoivent un important appui de la collectivité québécoise. En conférence de presse le 5 octobre dernier, plusieurs organismes dont la Fédération des médecins spécialistes du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, la Chaire d'études socio-économique, Mon Resto St-Michel, la Fédération autonome de l'enseignement, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et la Fédération des femmes du Québec ont joint leurs voix à celle de la présidente Régine Laurent pour rappeler l'importance d'apporter les changements qui s'imposent pour la sauvegarde d'un réseau public de santé et pour prévenir d'inévitables bris de service.

Pour plus d'informations, visiter le site Web de la Fédération.



On a assez étiré l'élastique! Dernière capsule

Dans la série « On a assez étiré l'élastique », la cinquième et dernière capsule Web présente les revendications des marcheuses contre la privatisation des services publics et du bien commun et contre toute augmentation des tarifs de ces services. Pour visionner les capsules et les partager, se rendre sur le site Web de la FFQ.

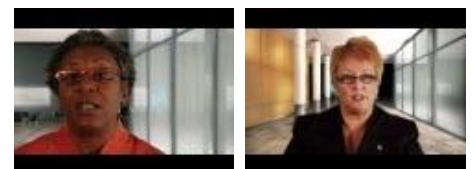
Lancement de la Marche mondiale des femmes 2010

Les actions de la Marche mondiale des femmes ont débuté hier, le 12 octobre, et se poursuivent jusqu'au 17 octobre. Toute la semaine, des milliers de femmes et d'hommes de tout le Québec se mobiliseront autour de sujets de première importance pour les Québécoises et pour l'ensemble de la population. La Marche mondiale mobilise les femmes autour d'une centaine d'activités et culmine avec un rassemblement national de plus de 4 000 personnes à Rimouski le 17 octobre. Les femmes ne se tairont pas tant qu'elles n'auront pas de réponses.



Vidéo de la présidente Reprise des négociations entre la FIQ et le gouvernement

Dans la vidéo de la présidente, accessible via la page d'accueil du site Internet de la FIQ, la présidente de la FIQ, Régine Laurent, fait un bref rappel des événements des derniers mois puis explique les raisons qui ont motivé la Fédération à donner une nouvelle chance à la négociation.



Visionner la vidéo de la présidente, Régine Laurent (version française) et de la vice-présidente, Michèle Boisclair (version anglaise).

<p>Poursuite des activités de mobilisation</p> <p>Mercredis noirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port d'un T-shirt noir les mercredis <p>Mise à l'index du code vestimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les autres jours, user d'imagination (jeans, bermudas, pantalon de type camouflage, casquette, pour le quart de nuit : pyjama, etc.) <p>Dissimulation de la carte d'identité</p> <p>Port du brassard et du bracelet</p>	<p>Boycottage de l'employeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cesser toutes rencontres, comités ou signatures d'ententes <p>Opération « Je fais présentement des heures supplémentaires »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port d'un dossard pour afficher tout travail en heures supplémentaires <p>Opération « Grand dérangement : conseil d'administration de l'établissement »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interpeler les membres des conseils d'administration sur le dépôt patronal et les forcer à se prononcer sur ce dernier
---	--